

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

DCU 4133



Distr.
GENERALE

A/C.5/33/65

28 novembre 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 87 et 100 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

PROBLEMES CONCERNANT LES PERSONNES AGEES ET LES VIEILLARDS

Assemblée mondiale du troisième âge

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.3/33/L.21/Rev.1

Etat présenté par le Secrétaire général conformément
à l'article 153 du règlement intérieur

1. A sa 49^{ème} séance, le 16 novembre 1978, la Troisième Commission a adopté le projet de résolution A/C.3/33/L.21/Rev.1, aux termes duquel l'Assemblée générale déciderait, entre autres, d'organiser en consultation avec les Etats Membres, les institutions spécialisées et les organisations concernées, une assemblée mondiale du troisième âge en 1982, qui serait une tribune destinée à lancer un programme international d'action visant à assurer aux personnes âgées la sécurité sur les plans économique et social et à leur ménager des possibilités de contribuer au développement national.

2. Au paragraphe 3 du projet de résolution, le Secrétaire général est prié d'établir, en consultation avec les Etats Membres, les institutions spécialisées et les organisations concernées, un projet de programme pour l'Assemblée mondiale du troisième âge et de le soumettre à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, et de formuler des recommandations sur l'organisation et les objectifs de l'Assemblée.

3. Dans l'état des incidences administratives et financières du projet de résolution 1/ qu'il a présenté à la Troisième Commission, le Secrétaire général a fait observer que les incidences financières de l'Assemblée dépendraient du contenu du programme qu'il était prié de soumettre à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

1/ A/C.3/33/L.28.

78-27910

3 P.

/...

4. Etant donné que le contenu de ce programme sera fonction d'un grand nombre de facteurs, et notamment de la consultation avec les institutions spécialisées et les organisations concernées prévue au paragraphe 3 du projet de résolution, les incidences financières qui en résulteront ne peuvent être présentées indépendamment du programme.

5. Considérant cependant qu'aux termes du paragraphe 1 du projet de résolution, l'Assemblée générale déciderait d'organiser une assemblée mondiale du troisième âge en 1982, le Secrétaire général indique ci-dessous le montant des crédits ouverts ou le montant estimatif des dépenses pour plusieurs grandes conférences qui se sont tenues ces dernières années ou qui doivent avoir lieu dans un proche avenir. Ces conférences ont ceci en commun qu'elles ont duré ou dureront deux semaines environ et qu'elles comprenaient ou comprendront un ou plusieurs comités de session. Elles ont en outre donné lieu à des activités préparatoires d'ampleur diverse. Les chiffres indiqués ne comprennent pas les contributions directes fournies par les institutions spécialisées ni les ressources extra-budgétaires éventuellement mobilisées pour les conférences. Les coûts des services de conférence sont présentés à part du fait qu'une fraction variable de ces coûts est financée par des crédits déjà ouverts au budget ordinaire.

| | Coûts estimatifs autres que ceux des services de conférence (milliers de dollars) | Coûts estimatifs des services de conférence (milliers de dollars) | Total (milliers de dollars) |
|--|--|--|-----------------------------------|
| Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme | 1 116,9 | 1 349,1 | 2 466,0 |
| Conférence sur la science et la technique au service du développement | 3 678,2 | 1 214,5 | 4 892,7 |
| Conférence sur la coopération technique entre pays en développement | 1 151,4 | 962,4 | 2 113,8 |
| Conférence sur la désertification <u>2/</u> | 69,1 | - | 69,1 |
| Conférence sur l'eau | 676,9 | 386,8 | 1 063,7 |
| Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale | 32,0 | 439,6 | 471,6 |

2/ Financée principalement à l'aide des ressources du PNUE.

6. Il ressort de ce tableau que le coût estimatif d'une conférence mondiale à laquelle participent tous les Etats Membres peut varier entre 69 100 dollars et 4 892 700 dollars, suivant l'ampleur des activités préparatoires et en fonction de divers autres facteurs. Lorsque les résultats des consultations seront connus et qu'un programme aura été soumis à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général sera en mesure de présenter un état détaillé des incidences financières.

7. Pour l'exercice biennal 1978-1979 et la première année de l'exercice biennal 1980-1981, le Secrétaire général ne prévoit pas d'incidences financières si le projet de résolution est adopté. Les incidences financières pour l'année 1981 dépendront du contenu du rapport soumis par le Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session et seront présentées, le cas échéant, en même temps que ce rapport.
